



LA GRANDE *vie de* CHÂTEAU

N° 4

JANV 2024



LE MOT DU MAIRE

2023 a été une année prolifique sur le plan économique.

L'extension de l'usine de fabrication de sauces COMEXO et l'implantation des parfums ADOPT sur l'ancien site Pierre Fabre ont permis la création d'emplois et donc potentiellement l'arrivée de nouveaux habitants. J'en profite pour souhaiter également la bienvenue aux nouveaux commerçants, qui renouvellent le dynamisme de l'offre dans notre commune.

Dans ce contexte, l'O.P.A.H (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) mise en place avec les financements de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), du département, de la communauté de communes 3CBO et de la municipalité permettront d'élargir l'offre de logements.

Cette dynamique est essentielle et doit être renforcée par l'engagement de chacun, il en va de la

survie de nos commerces et indirectement de nos associations.

Dans cette perspective, je vous invite à participer plus encore, en plus grand nombre pour le bien vivre ensemble, qui est un trésor à préserver, à entretenir, qui demande des efforts mais quand on est motivé, volontaire et entouré, c'est plus facile.

Le 14 juillet, nous fêterons le 35ème anniversaire du jumelage avec Metelen et comptons sur votre participation sans oublier les moments festifs et participatifs organisés sur la commune auxquels vous êtes tous conviés.

Je ne peux que vous inciter à être des acteurs de votre commune, des citoyens investis par l'envie d'un avenir meilleur.

Enfin, la présentation des vœux a été inédite puisque j'ai souhaité donner la parole à mes adjoints qui



ont ainsi pu évoquer les actions menées en 2023 et exposer leurs projets de cette année dans les domaines dont ils ont la charge.

Ce partage de la parole publique témoignait du travail d'équipe qui caractérise votre municipalité.

Je vous souhaite une excellente année 2024 à toutes et à tous de vivre des moments de bonheur partagé et de joie fraternelle !

Jocelyn BURON

l'équipe

MUNICIPALE



Philippe Leroy
Conseiller / Développement économique-Santé, Travaux-Voirie



René NIVEAU
Conseiller / Travaux-Voirie, Marchés



Chantal FRANCOIS
Conseillère / Travaux-Voirie, Petite enfance-Jeunesse, Tourisme, Communication-Projet Citoyen



Alphonse DO
Conseiller / Tourisme, Développement économique-Santé
Conseiller 3CBO



Édith MERLIN
Adjointe / VP Petite enfance-Jeunesse, Manifestations-Vie associative



Delphine DE WOLF
Adjointe / VP Développement économique-Santé, CCAS, Marchés
Conseillère 3CBO



Monique FEURE
Conseillère déléguée / VP Finances



Sandrine MANTEAU
Conseillère / Communication-Projet Citoyen



Jocelyn BURON
Maire / VP 3CBO
Action sociale



Dominique COMONT
Conseiller / Travaux-Voirie, Marchés, Tourisme



Alain CHAPELEAU
Adjoint / VP Tourisme, Manifestations-Vie associative



Bernard SAUVEGRAIN
Adjoint / VP Travaux-Voirie, Marchés
Conseiller 3CBO



Romuald MALEC
Conseiller / Travaux-Voirie, Manifestations-Vie associative



Patricia ROBERT
Adjointe / VP Communication-Projet Citoyen et Cimetière, Marchés



Arnaud ROY
Conseiller / Tourisme, Manifestations-Vie associative



Corinne MELZASSARD
Conseillère / Développement économique-Santé, Manifestations-Vie associative
Vice-présidente départementale



Quentin JULIA
Conseiller / Tourisme, Manifestations-Vie associative



Julien DUFAUT
Conseiller / Travaux-Voirie, Petite enfance-Jeunesse

VP : vice-président(e)
Tous les conseillers municipaux font partie de la Commission Finances.

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIT UNE FOIS PAR MOIS AU 1ER ÉTAGE DE LA MAIRIE, À 19H.

Pour le 1er semestre, les séances publiques sont prévues les

7 mars

21 mars

18 avril

16 mai

13 juin

L'ÉTAT CIVIL
2023

18
naissances
(dont 1 sur la commune)

8
mariages

7
PACS

30
décès
dont 16 sur notre commune

LES MOTS DES
VICE-PRÉSIDENTS
DE COMMISSIONS
COMMUNALES



SANTÉ bien-être

FIN D'ACTIVITÉ : Après une période d'absence prolongée due à un accident de vie, le Docteur Portal a pris la décision de ne pas reprendre ses consultations médicales. Une information sera affichée à l'attention de sa patientèle pour le retrait de leur dossier médical. Pour les personnes ayant besoin de renouveler leur ordonnance, elles peuvent toujours s'adresser au secrétariat général de la clinique de Montargis.

ALLÔ DOCTEUR : obtenir un RDV médical en moins de 20 heures !

Vous êtes malade, mais vous n'avez pas de médecin traitant ou il est indisponible. Adoptez les bons réflexes et contactez la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Gâtinais-Montargois au 02 18 12 14 47 du lundi au vendredi, de 8h à 20h. En cas d'urgence vitale, composez le 15 ou le 112.

BILAN VISUEL : Émilie Kienlé Féret des Opticiens Mobiles assure une permanence les mercredis 13 mars, 10 avril, 15 mai et 12 juin de 9h à 12h. Inscrivez-vous auprès d'elle en la contactant au 06 77 70 87 04. Elle sera à votre disposition pour réaliser un dépistage de votre vue et vous apporter des conseils personnalisés dans le choix de votre nouvelle paire de lunettes.

RÉFLEXOLOGIE ET DERMATOGRAPHIE ESTHÉTIQUE, AVEC FLAVIE CORBET

Dans son nouveau cabinet, situé au 6 rue du Général de Gaulle, Flavie offre des solutions pour soulager divers maux, tant physiques que psychologiques, en pratiquant la réflexologie plantaire, palmaire, faciale, crânienne et auriculaire. La réflexologie, bien que souvent connue en ville, peut être une alternative intéressante dans les zones rurales en manque de professionnels de



santé. Cette approche permet de réduire la dépendance aux médicaments et les durées des thérapies, tout en traitant un large éventail de problèmes quotidiens et chroniques. De plus, Flavie est diplômée en dermatographie esthétique : «On recrée les sourcils qui tombent avec l'âge, on camoufle les vergetures, une cicatrice. Je peux accompagner une reconstruction mammaire, suite à un cancer.», explique t'elle.

Contact : 09 55 40 24 50 et 06 69 32 55 62 Site : elladr.net

CONCEPT SPACE : UN ENDROIT AGRÉABLE

Depuis octobre dernier, Satine propose des soins énergétiques et du magnétisme sur rendez-vous uniquement, dans l'ancienne bijouterie située en face de la maison Jeanne d'Arc. Elle y apporte son sourire, sa générosité et son talent.

Concept Space est un endroit agréable doublé d'un espace dédié aux créateurs qui conçoivent, pour l'association Rainbow Art Ressource, des gammes exclusives de bougies, savons, bijoux, pierres minérales, etc.

Le magasin est ouvert le mercredi matin, jeudi et vendredi après-midi, ainsi que le samedi toute la journée. Pour plus d'informations, contactez le 07 86 51 52 52.



DÉVELOPPEMENT économique

« LA MAISON DU MÉNAGE » AU CŒUR DU CENTRE-BOURG

En 2023, l'arrivée des Ateliers de Château-Renard dans l'ancien bâtiment Pierre Fabre, l'extension de COMEXO et l'ouverture du magasin alimentaire des Éleveurs de la Charentonne, ont été des sources de bonnes nouvelles. Ces entreprises ont choisi délibérément de s'implanter ou de se développer dans la commune en raison de sa qualité de vie.

Ces entreprises ont également participé activement au forum de l'emploi, organisé en octobre par Pôle Emploi et la 3CBO, démontrant ainsi leur engagement envers la création d'emplois locaux. Pour les opportunités d'emploi, il est recommandé de se référer à la 3CBO.

La municipalité salue les efforts des commerçants locaux qui dynamisent la commune avec un accueil chaleureux et des produits de qualité. La rue Aristide Briand reste une préoccupation majeure, et l'achat de l'ancien magasin Dupuis par la municipalité en 2023 vise à créer un «tiers-lieu» combinant commerce solidaire et équitable avec des espaces de rencontre et d'échange.



Manger BIO et LOCAL, c'est l'IDÉAL

A réserver avant le LUNDI SOIR

Panier surprise

à 10€ ou 15€

Commande sur coopcircuits.fr

ou par sms au 06.82.64.84.29

Panier à composer
sur

<https://coopcircuits.fr/ferme-des-guerins-earl-bodard/shop>



Paiement en ligne ou à la livraison

adelinebodard@yahoo.fr



adeline-bodard.business.site

Ce projet est encadré par Frédérique Pigeon, manager de centre-ville, et Amélia Perronnet, responsable du programme ORT (Opération de Revitalisation du Territoire), dont bénéficie notre commune. Dès le printemps prochain, cet espace actuel de 60 m² accueillera des commerces éphémères.

La devanture a été repeinte par les services techniques et le magasin nettoyé et rangé par des bénévoles et élus municipaux.

La maraîchère bio Adeline Bodard s'y est installée pour livrer, chaque mercredi, ses paniers de légumes en provenance de Melleroy, de 11h30 à 12h30. Sa présence, en face de la boulangerie, crée une animation qui fait plaisir, et augure de la suite :

l'ouverture ponctuelle du lieu aux petits producteurs locaux de qualité.

La boutique sera remise aux normes électriques en 2024 pour 13 000 €. Ensuite, les ateliers adjacents seront confiés à l'association Imanis pour créer une recyclerie et diverses activités. Enfin, l'étage de l'atelier sera aménagé en espace de travail partagé et en locaux modulaires.

Un comité de pilotage sera créé avec la collaboration des citoyens au moment opportun, aux côtés des professionnels. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique territoriale plus large, «Les liens fertiles», regroupant divers projets similaires sur le territoire.



DU SUR-MESURE ET DES ATELIERS DE CRÉATION, CHEZ KCANDI STYLE

La couturière professionnelle Aminata Kouakou vient d'ouvrir son magasin de couture, au 118 route de Châtillon-Coligny, près de la place de la Cidrerie. Kcandi Style est labellisé «Bonus réparation», un label d'État pour nous encourager à faire réparer nos vêtements (7 à 25 € déduits). Aminata propose de la retouche jusqu'à la création sur-mesure pour femme comme pour homme, ainsi que du «Recycle vêtements», pour remettre un vêtement au goût du jour, et du «Recycle fauteuil». La couturière prévoit également des ateliers créatifs pour amateur, ainsi qu'un «bar à couture» mettant à disposition les machines professionnelles, avec les conseils de la couturière.

Tél : 02 18 88 91 19

L'ATELIER : BAR À VIN ET RESTAURANT

Au 334 avenue du Président Roosevelt, L'Atelier propose de la restauration en salle, ainsi qu'un bar à vins, avec des planches, des plats traditionnels et des pizzas.

Côté bar à vins, Fred, passionné de vins depuis bientôt 30 ans, propose une gamme de vins au verre, et bientôt des planches apéro, dans une ambiance «canapés et tables basses». Prochainement, l'espace restaurant sera transféré dans une nouvelle salle, séparée du bar, et une carte de pizzas maison sera ajoutée à celle des plats traditionnels. Ouvert de 8h à 19h30 du mardi au samedi et le dimanche de 8h à 13h. Restauration uniquement le midi. Cartes sur la page Facebook L'atelier.



« ADOPT PARFUMS, LA PETITE MARQUE QUI MONTE »

« Adopt Parfums, la petite marque qui monte »

Fondée en 1986 à Cestas, près de Bordeaux, Adopt Parfums a fait l'acquisition en janvier 2023 du site du groupe pharmaceutique Pierre Fabre, route de Gy, où l'embouteillage de ses parfums a déjà débuté.

Dans le but de démocratiser le parfum tout en préservant la qualité, Adopt collabore avec d'éminents maîtres parfumeurs pour concevoir ses fragrances. La stratégie économique d'Adopt, axée sur une approche simple en matière de packaging et l'utilisation de clientes comme égéries plutôt que des célébrités mondiales, lui permet de proposer des flacons à des prix accessibles.

L'entreprise connaît une croissance exceptionnelle. En huit ans, Adopt a ouvert plus de 220 boutiques en métropole, outre-mer et en Europe.



A ce jour, trente-cinq employés ont été embauchés, parmi lesquels des Girondins et d'anciens collaborateurs de Pierre Fabre.

UNE PASSION POUR LA BIÈRE

Jérémy Barbier vient de créer sa microbrasserie, SOMBRACIER, au 124 rue de Mockerberry.

C'est suite à une reconversion, basée sur sa passion pour la bière, que cet informaticien est devenu brasseur : il brassait en effet en amateur depuis neuf ans.

Jérémy a élaboré une gamme de trois bières, une blonde, une ambrée, une IPA (India Pale Ale), qui arborent des éti-



quettes et des noms où s'exprime une autre de ses passions : l'heroïc fantasy. Il accueille les clients à la microbrasserie les lundi, mardi, jeudi et vendredi, 10h à 12h et 14h à 16h. On peut également trouver ses bières à l'office de tourisme, place de la République.

Plus de renseignements au 06 38 03 24 81 jeremy@sombracrier.com, FB et Instagram

LES ÉLEVEURS DE LA CHARENTONNE : PLUS PROCHES DE VOUS

Fin novembre, Les Éleveurs de la Charentonne ont ouvert un nouveau magasin de 200 m², place du Château. On y trouve des viandes bovines, porcines, ovines et des volailles, qui proviennent de producteurs de l'Orne, ainsi que des légumes frais et surgelés, des fruits frais, des produits laitiers, toute une gamme de fromages à la coupe, des légumes secs, des glaces artisanales, une sélection de vins, bières, cidres, jus de fruits, tous issus de producteurs sélectionnés en région Centre.



Les Éleveurs de la Charentonne avaient ouvert en 2019, dans la zone artisanale du ru Charlot, un site qui comprend une activité de découpe de fromages et une activité de salaison et de fumaison.

Créés en 2005, Les Éleveurs ont ouvert 9 magasins en région Centre, et emploient 250 personnes, dont 20 à Château-Renard.

TRAVAUX voirie et bâtiments



L'entretien attentif et la mise en valeur des rues, des bâtiments, des équipements sportifs, des jardins, du mobilier urbain font la réputation de notre commune. Ces qualités ont d'ailleurs été reconnues par le jury de « Petites Cités De Caractère ».



Une équipe motivée : un cadre propre et agréable participe au bien-être quotidien de chacun.e d'entre nous. C'est le fruit de l'investissement et du travail des agents des services techniques motivés et autonomes. Merci à eux !

Pour avoir une idée de ce travail saisonnier : le terrain de foot représente 1 200 heures d'entretien par an.

Pour la voirie, 18 tonnes d'enrobé à froid sont déversés annuellement par les employés municipaux, tandis que le budget global d'entretien de la voirie et de ses dépendances est d'environ de 100 000 € chaque année.

L'entretien des accotements et des fossés au tracteur représente 700 à 800 heures par an. Les tontes régulières occupent quatre employés, qui sont également chargés de l'entretien du cimetière -impeccable- et du désherbage en général.

Un effort commun !

L'entretien de la commune n'incombe pas seulement à la municipalité, c'est le devoir civique de chacun.

Quand vous voyez un papier ou un plastique par terre, ramassez-le, SVP ! Et balayez votre trottoir, et évidemment ayez des sacs quand vous promenez votre chien.

Le nettoyage des rues des déchets et autres dépôts sauvages représente parfois 60 heures par semaine, c'est catastrophique !

Je rappelle qu'il y a des caméras, que beaucoup de personnes reçoivent des amendes (135 €).

RÉALISATION DES TRAVAUX EN 2023

Nous avons démolé les anciens abattoirs, situés route de Gy pour 46 000 €. Ils avaient été acquis il y a deux ans, dans un lot comprenant un pavillon attenant, qui a été vendu à un particulier, les anciens silos route des Anciens Combattants, qui ont été vendus à une entreprise de maçonnerie, et le hangar en bois et les quais de la SNCF. Cette démolition fait plaisir aux riverains.

Sur l'île de Canada, les travaux autour de la maison à pans de bois sont bien avancés. La ré-



fection du mur de soutènement le long de l'Ouane a été réalisée respectivement pour un montant de 58 000 €.

Normes PMR : comme la Loi l'impose, nous avons effectué des travaux d'accessibilité aux escaliers pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer et les déficients visuels. Cette mise aux normes se poursuivra en 2024 dans d'autres bâtiments ouverts au public.

Voirie : les trottoirs de la rue des Sorbiers, des chemins des Basses Créasses et du clos de Mockerby ont été refaits pour 102 000 €.

Éclairage public : il est progressivement équipé en led. Une tranche a été réalisée rue Etienne Dolet, avenue du Chemin blanc, rue Anquetil et place de l'égalité, pour 53 000 €.

La décision d'éteindre les réverbères de 22h30 à 5h30 participe à ces efforts d'économie d'énergie et de démarche écologique. Sur un an, la facture d'électricité a été réduite de 18 000 €.

Et dans la même optique, la municipalité a aussi choisi d'installer de nouveaux décors de Noël dans les rues. Sans raccordement électrique, ces décorations rétroéclairées offrent une beauté aussi visible de jour que de nuit !

Plantations : les employés communaux ont planté divers arbustes devant les commerces de la Cidrie, sur le terrain de pétanque (1 700 €). D'autres plantations seront prochainement effectuées à l'intersection de la route de Melleroy. Ces embellissements limitent le désherbage et les tontes.



VOICI LES PROJETS 2024

Île de Canada : nous projetons la démolition de deux maisons à l'angle de l'île de Canada et de la rue Paul Doumer, qui laissera place à un espace paysager. Les devis sont en cours. Ce projet est soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Remparts : nous travaillons toujours sur ce dossier complexe. Nous lançons une étude (24 000 €) pour des travaux de consolidation de ces vestiges qui deviennent dangereux au vu du climat actuel. La mise en sécurité des tours «Clément» et «au Breton» est également prévue.

Maison Jeanne d'Arc : après quelques aménagements intérieurs par les services techniques, c'est la toiture qui va être rénovée (40 000 €).

Salle Anquetil : après avoir réalisé un parking en 2023 (50 000 €) et la terrasse à l'arrière du bâtiment (20 000 €), une clôture sera posée, côté presbytère, et le puits voisin restauré (1 900 €).

Éclairage public : les rues du Général de Gaulle, de Verdun, la ruelle aux Chevaux et celle de La gargouille seront équipées en led (36 000 €). Cette tranche achevée, la quasi-totalité de la commune sera équipée.

Voirie : nous avons toujours le projet de réfection de la voirie de la D943, sortie Château-Renard direction Triguères. Nous attendons l'accord du Département. Les trottoirs seront refaits, avec un accès piéton plus agréable, des arbres seront plantés. Cela sera la suite logique de l'enfouissement des réseaux effectué en 2022.

Bornes de recharge électrique pour les voitures et vélos : elles seront bientôt mises en place dans la rue des Peupliers, à proximité de la borne Rémi de la Région. Cette initiative, évaluée à 25 000 €, vise à promouvoir la mobilité électrique en offrant des infrastructures de recharge pratiques et accessibles.

Je remercie le personnel des services techniques pour leur sérieux, ainsi que Valérie Bernard et Marie-Noëlle Cabak du service de restauration scolaire, Madj Chevalier pour l'entretien des salles communales, et Anabela Martins Costa pour les locaux de l'école élémentaire.

FLEURISSEMENT



Le jury régional a visité notre commune en août et a adressé ses félicitations et ses encouragements en maintenant le classement 3 Fleurs au Palmarès du Label des Villes et Villages Fleuris.

Ce label atteste l'engagement pour la promotion et la valorisation de notre commune et c'est aussi une reconnaissance du savoir-faire de nos agents communaux.

Le jury a donné quelques pistes d'amélioration :

- impliquer la population à des actions d'embellissement, de végétalisation, etc.,
- affirmer une politique de plantation d'arbres, mettre le nom sur les arbres dans un but pédagogique,

- envisager l'externalisation de la prestation de suivi et d'entretien du patrimoine arboré pour les sujets remarquables,
- veiller à pailler les massifs tant pour le contrôle des adventices que pour la qualité des sols,
- poursuivre la pose de nichoirs pour oiseaux,
- ne plus utiliser l'eau du réseau et envisager l'acquisition de cuves de récupération d'eau de pluie pour préserver la ressource en eau potable pour l'arrosage,...



C'est chose faite, puisqu'un projet de collecte des eaux de pluie sous le parvis de la salle des fêtes est à l'étude (50 000 €). Cette méthode d'auto-alimentation en eau pour nos massifs et jardins générera des économies durablement non négligeables.



COMMUNICATION & projets citoyens



COMITÉS DE QUARTIER

Vive la fête des voisins : les 2 et 4 juin, plus de 200 Castel-Renardais ont partagé ce moment de convivialité et d'échanges. Un grand merci à tous, aux agents techniques pour l'installation des barnums, des tables et des bancs mis à disposition, ainsi qu'aux généreux hôtes qui ont ouvert les portes de leur propriété pour accueillir leurs voisins. Rendez-vous en juin avec l'espoir d'être encore plus nombreux !



Bilan des achats groupés d'énergie en demi-teinte : en réponse à la hausse des tarifs énergétiques en 2022, les comités de quartier ont mis tout en œuvre pour organiser des commandes groupées, visant à bénéficier de tarifs plus avantageux pour le fioul et les pellets de bois. En s'appuyant sur les résultats du questionnaire «Comment je chauffe ma maison ?», inséré dans le bulletin municipal «La Grande Vie de Château 2022», nous avons recueilli les données suivantes : 73 000 litres de fioul et 80 tonnes de granulés de bois. Malgré la consultation de divers partenaires locaux, seule une poignée d'entre eux ont présenté des offres, et seulement un quart des estimations a été concrétisé.



Animations : en mars dernier, une quarantaine de marcheurs s'est promenée à travers les sentiers du quartier Nord-Ouest grâce à l'initiative de son comité, animé par le désir de favoriser les rencontres entre voisins et de faire découvrir le patrimoine local, en présence de passionnés d'histoire.



En 2020, la mairie avait inauguré la marche Octobre Rose « tournante » dans l'ancien canton, suivie en 2021 par St Firmin-des-Bois et en 2022 par Triguères. En 2023, l'Association des Parents d'Écoles Maternelle et Élémentaire a pris l'initiative d'organiser une marche dans notre commune. Cette année, les comités de quartier lui apporteront leur soutien à l'organisation de cet événement, le dimanche 13 octobre. Nous vous y attendons nombreux !

Livret d'accueil : les six comités de quartier vont rédiger conjointement un livret d'accueil destiné aux nouveaux arrivants. Ce guide permettra à ces nouvelles familles de s'installer et de vivre pleinement dans notre village avec toutes les informations utiles. Le fascicule sera disponible à la mairie, chez nos commerçants, et pourra être téléchargé sur le site de chateau-renard.fr.

Je remercie les membres des six comités de quartier pour leur engagement dans l'intérêt collectif des habitants de notre village.

COMITÉ DE JUMELAGE

Un séjour réussi et festif à Metelen : en juillet dernier, le comité de jumelage et les familles d'accueil françaises ont passé un week-end à Metelen au programme riche et diversifié.

En effet, le groupe franco-allemand a eu le privilège d'entrer dans le parc privé du château du Prince de Steinfürt et de participer au concours de tir à la carabine dans les Jardins du moulin, où tout le monde s'est prêté avec amusement à ce divertissement.



C'est Esteban Veaulin de l'Alliance musicale de Triguères qui a dignement représenté la délégation française en remportant l'épreuve, face à des tireurs entraînés ! Après avoir élu sa reine, le couple a été intronisé Roi et Reine de la soirée selon la tradition, marquant une soirée empreinte de joie, de festivités, sans oublier la participation d'une dizaine de jeunes de la MJC qui ont présenté un spectacle de danse.

En signe de remerciements, la mairie



a offert un panneau directionnel, préfigurant les prochaines retrouvailles à Château-Renard pour célébrer les 35 ans du jumelage.

LA DYNAMIQUE EST LANCÉE

Les relations franco-allemandes sont mises à l'honneur à travers différentes initiatives.

Dans le domaine musical :

en janvier, Manon Cachon, Lucie et Esteban Veaulin, musiciens de l'Alliance musicale de Triguères, ont participé à un événement musical majeur en se rendant à Metelen. Ils



ont intégré, pour la première fois, un orchestre composé de 90 artistes et 4 chefs d'orchestre, pour 2 concerts de grande qualité.

Dans le domaine scolaire :

en septembre dernier, nous avons rencontré la principale et la conseillère principale d'orientation du collège pour établir un partenariat entre les deux établissements. L'objectif est de promouvoir les échanges linguistiques pour les élèves optant pour l'allemand, trop souvent écarté sous prétexte qu'elle est difficile à apprendre.

Mais, il faut savoir que l'allemand et l'anglais forment un duo gagnant pour la scolarité, de l'avenir d'un enfant. Si l'allemand est la langue la plus parlée en Europe, il est aussi la 2ème langue demandée sur le marché du travail, après l'incontournable anglais. Et surtout, les 2 langues ont les mêmes racines. Beaucoup de similitudes qui vont ainsi faciliter son apprentissage et permettre ainsi de renforcer son niveau d'anglais, que

ceux qui auront choisi l'espagnol. Ainsi en s'appuyant sur les principes d'accueil entre les villes jumelles, l'organisation des séjours linguistiques sera simplifiée et le coût restant à la charge des familles sera réduit.

Dans le domaine sportif :

les clubs de football FCVO et Mattellia s'associent pour organiser un camp de football à Château-Renard, destiné aux jeunes de Metelen, du 8 au 18 juillet.

Le week-end de la fête nationale sera marqué par deux événements importants.

La commémoration des 35 ans de jumelage :

le programme prévoit des références aux Jeux Olympiques Paris 2024, aux musiques emblématiques des nuits parisiennes avec ses frous-frous et jupons tricolores, ainsi qu'à des thèmes tels que la protection de l'environnement et la cuisine française. Nous avons aussi sollicité le talent des agentes Marie Guillet et Séverine Dugué du service technique, pour



la fabrication de deux petites maisons. Réalisées avec des matériaux recyclés, elles symbolisent la maison française avec ses colombages et la maison allemande en briques. Vous les avez peut-être vues sur le rond-point parmi les décorations de Noël.

Un autre temps fort de ce week-end sera l'inauguration du panorama.

Avec l'accord de la famille, nous avons le projet de nommer ce lieu « Panorama Jean-Charles Paré » en hommage à son attachement profond à notre village dont il a été maire de 1983

à 2008, conseiller général de 1979 à 2005 et vice-président du Loiret, mais également à son engagement dans le jumelage entre les 2 villes, par la signature du premier serment le 14 juillet 1989.

Tous les habitants de Château-Renard sont cordialement invités à assister au dévoilement de la plaque, en présence de sa famille et d'élus.

Je tiens à saluer sincèrement les 40 familles d'accueil et les 30 membres du comité de jumelage pour leur enthousiasme, leur implication et leur disponibilité pour mener à bien les projets.

CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS

Château-Renard est riche de deux sites naturels préservés par le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre - Val-de-Loire :

- les prairies humides de l'Ouane abondant en faune et flore variées,
- la Marnière Saint-Nicolas, un site non ouvert au public, qui est une ancienne cave exploitée pour sa marne et offrant un refuge à de nombreuses espèces de chauve-souris.

Ce lieu sera ouvert exceptionnellement au comité de jumelage et à la délégation allemande lors de la célébration du 35e anniversaire. Une visite commentée en allemand sera assurée par des collégiens, encadrés par Catherine Sagnac, professeur d'allemand au collège et membre du comité.

Depuis son acquisition par le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre - Val-de-Loire en 2007, ces espèces font l'objet de suivis et de comptages annuels assurés par le conservateur bénévole Yves David.

Chaque année, le CEN propose des sorties découvertes sur ses sites adaptées à tous les âges. Pour connaître les prochains rendez-vous nature, **consultez www.cen-centre-valdeloire.org**.

COMITÉ JEUNESSE

Projet abandonné, faute de volontaires !

En 2023, nous avons souhaité créer un comité Jeunesse avec un fonctionnement similaire à celui du Conseil Municipal Jeunes, mais sans recourir à des élections qui pouvaient constituer un obstacle à l'engagement de nos jeunes. Mettant l'accent sur le volontariat individuel, une invitation a été envoyée à tous les élèves des classes de CM1 à la 3ème et leurs parents, domiciliés dans la commune, à la présentation de ce comité, le 12 mai dernier.

Une seule famille sur 130 s'est déplacée !

Décues par le faible intérêt suscité, nous sommes allées en octobre dernier, à la rencontre des collégiens en passant une matinée dans la cour de l'établissement, pour favoriser les échanges, répondre à leurs questions, les sensibiliser. Malgré cette nouvelle initiative, deux candidatures ont été déposées dans l'urne.

Face à ce nombre limité de jeunes souhaitant s'impliquer dans ce projet collectif, c'est avec regret que le projet a dû être abandonné. Je tiens néanmoins à remercier Mme Chobeau-Dehut, principale du collège pour son soutien dans ce projet.

SUIVI DES SUPPORTS DE COMMUNICATION



Facebook : <https://www.facebook.com/mairiechateaurenard45/>

En un an, notre groupe a enregistré une augmentation de plus de 20 % de ses abonnés, désireux de suivre l'actualité de notre village. Notre site attire l'attention bien au-delà de nos frontières françaises, puisqu'elle s'étend jusqu'en Allemagne, rien de surprenant en raison de notre jumelage mais également aux États-Unis ! Un grand merci aux 2 200 abonnés.

Il est important de souligner que la création d'un compte n'est pas nécessaire pour accéder aux informations de la page communale.



Panneau Pocket : Depuis maintenant deux années, la commune met à votre disposition cette application téléchargeable sur votre téléphone portable, pour vous tenir informés de son actualité quotidienne et vous alerter en cas d'événements à risque. Cette solution est gratuite (l'abonnement de 690 € pour 3 ans étant payé par la mairie) et respectueuse de votre vie privée, sans collecte de données personnelles ni publicité. En 2023, elle a séduit 354 personnes, soit une augmentation de 55 %. Avec cette belle progression, « Château-Renard » est désormais présent dans les favoris de 1 020 smartphones ou tablettes. Nous vous remercions pour votre confiance.



Cento Live : il s'agit d'une deuxième application gratuite qui vous permet de visualiser les affichages du panneau lumineux situé au carrefour des feux tricolores.

La Vie de Château et La Grande Vie de Château : ces 2 revues sont tirées à 1 400 exemplaires pour un budget de 5 553 € pour l'année 2023, et distribuées par les membres des comités de quartier.

Les associations castel-renardaises sont invitées à transmettre leurs affiches à la mairie en vue de leur publication dans ces canaux de communication.



ZOOM SUR LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Les travaux de cet édifice se poursuivent. Hormis la révision des chéneaux en 2010, la réfection de la maçonnerie du clocher et le chaînage du chœur réalisés en 2018-2020, très peu d'entretien a été fait sur l'église.

Les travaux de remaniage de couverture remontent aux années soixante et l'espérance de vie d'une couverture en petite tuiles de pays étant en moyenne d'une quarantaine d'année, elle était devenue fuillarde et les infiltrations d'eau mettaient en péril la solidité des voûtes de l'ensemble de l'édifice.

La réfection de l'intégralité de la couverture et des reprises ponctuelles de charpente a été engagée cette année pour préserver le bâtiment.

Ce projet réalisé, avec le concours de l'architecte du patrimoine, Jean-Jacques SILL, représente un budget de 750 000 € pour lesquels la commune a choisi de recourir à un prêt afin de lisser cette dépense sur plusieurs années.

Le chantier sera réalisé en deux tranches de travaux : la partie nef et bas-côtés à l'ouest est en cours





et cédera la place à la partie chœur et transepts à l'est au printemps.

L'ensemble de l'opération devrait durer 18 mois en espérant qu'il ne soit pas nécessaire d'engager d'autres travaux de charpente comme cela fut le cas pour les bas-côtés sud et nord (travaux non anticipés car endroits inaccessibles du bâtiment).

Suite à la mise au jour de ces parties de charpente, il paraît vraisemblable que les voûtes maçonnées, réalisées aux alentours de 1840, ne l'aient été pas uniquement par effet de mode ou d'esthétique mais surtout pour palier le déficit structurel des fermes-chevrons inadéquates, entraînant des désordres importants dans les plafonds réalisés initialement en forme de carène inversée.

Par le biais d'adjudication, les marchés de restauration ont été attribués à des entreprises d'un périmètre restreint, soutenant ainsi le maintien de l'artisanat régional.



TOURISME patrimoine et culture

2023 S'EST ÉCOULÉE À TRAVERS DE NOMBREUX MOMENTS CULTURELS.

L'église a été le théâtre de représentations riches et variées, que ce soit un concert olfactif du chœur Arcana avec ses animations et conférences, un récital plein de fraîcheur et de talents de trois jeunes musiciens (Zoé Fouray, Marius Biscuit et Maïtane Mazano) et un concert autour de l'orgue pour terminer cette saison.

Suite à l'obtention « Homologable » au **Label « Petites Cités De Caractère »** pour une durée de 3 ans, avant d'être à nouveau audité pour cette fois obtenir le label pour une durée de 5 ans, la municipalité a mis en place un groupe de travail composé de représentants d'associations et de la 3 CBO, et d'élus de la commune. Ce groupe s'est réuni afin d'établir un plan de travaux à réaliser sur nos bâtiments et notre patrimoine :

- La halle aux veaux, patrimoine important de la ville, est dans un piteux état. Une fois le bâtiment vide, la municipalité souhaite le sécuriser dans un premier temps. L'idée serait de démonter cette halle, de la mettre à l'abri, et de la transférer sur la nouvelle place du château. Nous n'en sommes qu'aux prémices de ce projet.
- Les remparts seront très prochainement scannés par un drone pour les parties non accessibles, afin d'en établir un plan 3D par la société « Nuages de Points » pour un montant de 3 172.80 €. Il s'en suivra une étude complète des remparts effectuée par l'architecte des Bâtiments de France, M. Guitteau, pour un montant de 21 575 €. Nous aurons à l'issue de

celle-ci (au printemps) un cahier des charges des travaux à réaliser sur l'ensemble des remparts. C'est un budget pour la commune mais nous étions dans l'attente de subventions de la DRAC, mais il aurait fallu attendre à minima 2025 pour obtenir une petite aide.

- La signalétique des commerces et monuments va également changer en 2024. Elle s'orientera de manière plus généraliste sur les commerces et sera plus tournée sur les sites touristiques.
- L'aménagement du côté de la maison du XVIIIème sur l'île de Canada. Les 2 maisons à côté de la passerelle seront abattues (sous réserve d'accord de l'ABF) et le lieu réaménagé et paysagé. Le parking face à la maison à pan de bois sera revégétalisé et arboré.
- La place de l'égalité (derrière la mairie) est également à l'étude pour un réaménagement.
- La place du château va faire également l'objet d'une étude sur l'ensemble de cette zone. L'idée est de lui redonner son côté végétalisé originel : les jardins du château, tout en gardant le stationnement, le marché du mercredi et l'espace pour y organiser des manifestations.
- Un autre projet devrait voir le jour, un théâtre de verdure derrière l'église où pourraient se dérouler des concerts ou événements aux beaux jours. Le tout sans béton ni structure définitive.

Il est évident que ces projets ne se feront qu'à long terme en tenant compte des priorités.

Merci à tous les membres du groupe de travail sur le patrimoine pour leur apport d'idées et de compétences.



MANIFESTATIONS *vie associative et seniors*

UNE ANNÉE 2023 : UN BON MILLÉSIME

Marquée par le passage du Tour du Loiret en présence du célèbre coureur cycliste professionnel, Bernard Hinault, l'année 2023 nous a permis de nous réunir en famille ou entre amis pour apprécier les différentes animations organisées dans notre commune.

D'ailleurs, nous souhaitons mettre à l'honneur les membres des associations de notre commune, qui ont encore su cette année animer notre village et les manifestations organisées ont été nombreuses : les vide-greniers et brocantes, les concours de pétanque, la chasse aux œufs, les concours de pêche, les épreuves sportives

Il y a eu aussi la traditionnelle fête de la Pentecôte avec le Festivox de Vox Populi, le vide-greniers du Comité des Fêtes, les expositions et le concours de cidre bouché du Syndicat d'Initiative, les jeux et activités de la MJC et le concours de madeleines de Territoire d'Écritures.

La municipalité ne peut que se réjouir de cette mutualisation des associations et de s'y associer en organisant un village d'artisans avec un tonnelier, Meilleur Ouvrier de France et bien d'autres artistes. Pour une première, c'était une belle première !

En juillet, la première course de caisses à savon, organisée par l'union du Comité des Fêtes et de la MJC, a rencontré un véritable enthousiasme de la part du public, un succès, aussi bien sportif que populaire. A renouveler !



Et enfin, la fête de la pomme organisée tous les deux ans par toutes les associations locales culturelles et sportives, autour du thème de la pomme, a encore été un suc-



cès dans son ensemble, avec les enfants de l'école maternelle, les commerçants, les exposants, les animations diverses et variées telles que les évolutions des majorettes de Douchy, le cidrier, le jus de pomme, la pêche à la truite et les interventions musicales de l'Alliance musicale de Triguères et le très applaudi « Marching Band Galaxy » d'Orléans.

Merci à toutes et à tous de votre implication et de votre enthousiasme dans cette organisation.

Nous voulons également saluer le renouveau de l'association « Les Amis de l'Orgue » et malheureusement vous informer de la dissolution de l'UCAVO (Association des commerçants de Château-Renard).

Nous renouvelons nos plus sincères remerciements aux bénévoles, aux associations et à tous les participants pour l'organisation de ces manifestations, et lançons un appel à toutes les bonnes volontés prêtes à s'investir dans nos associations en les invitant à se faire connaître au plus vite.

SÉNIORS EN VOYAGE !

En dehors des sorties et des activités organisées par l'association Soleil d'Automne, la municipalité a eu le plaisir de reconduire le séjour de nos seniors, en partenariat avec l'ANCV. Ils ont été 47 à passer un agréable séjour d'une semaine à Vieux-Boucau-les-Bains, dans les Landes du 11 au 18 septembre 2023.





Le lancement de la campagne « Seniors en vacances 2024 » débutera prochainement, mais en attendant, nous travaillons déjà sur la prochaine destination : l'Alsace, les Vosges, l'Auvergne ? Notre choix sera déterminé par la disponibilité des hébergeurs et des dates de séjour. A suivre ... !

NOËL, GRAND MOMENT DE PARTAGE !

La commune a renouvelé le 6 décembre, son repas offert aux personnes âgées de 65 ans et plus, résidant sur la commune, moment convivial et de retrouvailles très attendu pour beaucoup d'entre eux, qui parfois se sentent isolés. Faire des rencontres, discuter, partager un après-midi, c'est surtout ça la raison principale qui explique l'engouement autour de cet événement.



Près de 200 personnes ont répondu « présent » pour savourer le repas toujours très apprécié et confectionné par le traiteur de Charny Orée de Puisaye « Le Vieux Moulin ». Les doyens, Jeanine Moreau, 93 ans et André Chauveau, 89 ans ont été mis à l'honneur à cette occasion. Le dessert dégusté, la fête ne s'est pas arrêtée pour autant car certaines convives ont pu tester leur culture musicale lors d'un quiz. Pour les plus motivés, c'était aussi l'heure de lâcher ses meilleurs pas de danse sur la piste, avec notre charmante chanteuse, Pascalina, pour que ce moment de partage dure toute l'après-midi.



Par ailleurs, 250 colis gourmands et confectionnés de produits sélectionnés, issus de nos commerçants et producteurs du Loiret, ont été distribués aux seniors de plus de 70 ans n'ayant pas assisté au repas. Bien garni, ce colis avait de quoi mettre l'eau à la bouche : du foie gras à la charlotte chocolat à l'eau de vie de poire d'Olivet en passant par les cuisses de pintade farcie forestière avec sa purée festive, pour terminer par le pot de miel et les éternels chocolats, le tout arrosé d'une ½ bouteille de Crémant de Bourgogne et d'une 1/2 bouteille de Bordeaux rouge.

Ce cadeau de fin d'année, comprenant le repas et les paniers gourmands, a été chaleureusement accueilli par ses bénéficiaires qui ont exprimé leur gratitude envers la municipalité. Cependant, il est important de noter que ce geste a un coût. Cette année, un budget de 18 300 € a été alloué au repas d'après-midi et à l'achat des colis de Noël.

Toucher aux repas ou aux colis de Noël peut être source de débats, mais dans le contexte actuel de crise, nous réfléchissons à décaler l'âge limite des seniors éligibles à ces avantages.

Bien que ces ajustements puissent susciter des discussions, ils sont nécessaires pour garantir la viabilité de ces initiatives appréciées tout en tenant compte des contraintes budgétaires.



ENFANCE & jeunesse



QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE ?

Cette année scolaire 2023 a débuté par une nouveauté : la mise en place d'une septième classe au sein de l'école élémentaire de l'Odonna, pour un effectif total de 142 enfants, répartis en 7 classes ordinaires, dont 12 élèves relevant du dispositif ULIS (CP, CE1a, CE1b, CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2).

Les prévisions d'enfants scolarisés étant en baisse, cette septième classe sera fermée à la rentrée.

À l'école maternelle, malgré une baisse de l'effectif, la rentrée s'est bien déroulée, sans contrainte, mais en respectant les consignes relatives à l'accueil des enfants.

La directrice, Estelle COLLUMEAU, a accueilli 64 élèves qu'elle a répartis en 3 classes (2 x PS/GS, MS).

Tout au long de l'année, les élèves apprécient les nombreuses sorties pédagogiques et animations :

- Visites à la médiathèque,
- Cours de chant choral hebdomadaire dispensés par l'association des CMR pour les classes de l'élémentaire (financement de la commune à hauteur de 8 600 € par an),
- projection de films au Vox, dans le cadre du projet « école et cinéma » (financement de la commune à hauteur de 1 582,50 €),
- Exposition scientifique interactive sur le thème « Au travers du corps » proposée par la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes & de la Culture (FRMJC) en juin, pour les classes élémentaires (financée par la coopérative scolaire),
- Classe de découverte à Combloux (Haute-Savoie) du 26 mai au 01 juin 2024 pour 34 enfants de la section

de CE1 et classe de mer à Pénestin (Morbihan) pour 24 enfants de grande section de maternelle (financement de la commune à hauteur de 45,50 € par enfant soit 2 639 €).

Outre ces activités, les enfants de CP, CE1, CM2 et grande section de l'école maternelle ont bénéficié du stage piscine pour un budget global de 12 400 € (soit 200 € par séance et par classe). À noter également que les élèves de la moyenne section de l'école maternelle profiteront également de cette activité aquatique à compter d'avril 2024.

En plus de toutes ces mesures, la municipalité finance la papeterie pour les cours, le matériel et les fournitures scolaires de tous les élèves à hauteur de 45 € par enfant (16 200 € pour 2022/2023) ainsi que le transport en car pour les sorties pour la somme de 2 000 €, sans oublier le prêt gracieux de matériels et salle(s) communale(s) pour les différentes manifestations.

En complément des objectifs pédagogiques et artistiques, dans le domaine de la citoyenneté, les élèves de l'école élémentaire ont participé à la cérémonie de la commémoration du 11 novembre en lisant les paroles d'une chanson de MC SOLAR « Les Mirabelles ». Ils participeront aux prochaines cérémonies de commémoration du 8 mai et du 18 juin.

Les élèves de l'école maternelle ont participé à la traditionnelle « Fête de la Pomme » : défilé en centre-ville, vente de travaux réalisés en classe, stands de crêpes, gaufres, etc...

Un grand merci à l'équipe enseignante et l'équipe d'encadrement pour leur engagement et leur investissement sans oublier l'association des Parents d'Elèves qui a remis, grâce à ses actions, un chèque de 249 € à l'équipe enseignante de l'école maternelle pour

financer de nouveaux projets éducatifs.

Un grand regret ! L'absence d'investissement des parents d'élèves de l'école de l'Odonna pour la mise en place du Comité Jeunesse, concept qui aurait permis aux nouvelles générations de s'impliquer activement dans la vie de leur village et être porteurs de projets.

RÉNOVATION, MODERNISATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis le début de notre mandat, nous avons concentré nos efforts pour améliorer les conditions de vie de nos enseignantes et leurs élèves.

La rénovation de nos écoles a été au cœur de nos préoccupations. Durant l'année 2023, de nombreux travaux ont été effectués :

- Remplacement des radiateurs,
- Installation d'éclairage LED éco-énergétique de l'école maternelle pour créer des espaces plus lumineux,
- Remplacement des fenêtres de la garderie de l'école élémentaire pour réduire notre empreinte écologique,
- Mise aux normes de l'ensemble des classes dans le cadre de l'ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée),
- Installation de sèche-mains électriques dans les écoles maternelle et élémentaire minimisant le gaspillage, l'enjeu financier et écologique des rouleaux d'essuie-mains,
- Achat de mobiliers adaptés pour l'équipe administrative et les enfants de l'école élémentaire,
- Plantations de trois arbres à proximité de la cour de l'école élémentaire et prochainement sur le talus de la cour par nos agents pour renouer le lien du public scolaire avec les bienfaits de la nature ; cette initiative à notre

échelle s'inscrit dans le projet national « un arbre, une école » pour lutter contre le réchauffement climatique.

Nous avons également porté une attention particulière à la sécurité et le bien-être de nos enfants en remplaçant la structure de jeux extérieurs de l'école maternelle, conformément à la législation en vigueur.

Tous ces travaux et toutes ces mesures reflètent notre engagement à fournir aux enseignants et aux élèves un environnement scolaire fonctionnel et confortable dont le coût n'est pas anodin : 46 300 €.

PÉRISCOLAIRE ET CANTINE

Environ 150 enfants des deux écoles prennent leur repas chaque jour à la cantine municipale. Ils sont entourés par une équipe compétente : Valérie Bernard à l'école élémentaire et Marie-Noëlle Cabak à l'école maternelle, chargées de la réception des repas, du réchauffage, de la mise en place des couverts, du service, de la vaisselle, du nettoyage, assistées du personnel de l'équipe d'animation tant pour la logistique et la surveillance pendant la pause méridienne.

Deux services sont assurés à l'école élémentaire pour permettre de maintenir le calme nécessaire à un moment important de la journée des enfants.

La société Convivo, entreprise de proximité, qui privilégie les produits frais, locaux et de saison, le plus souvent bio, prépare et livre les repas par liaison froide à l'école chaque matin. Les aliments sont contrôlés à leur arrivée puis réchauffés. Des échantillons sont conservés pour la traçabilité

Une attention particulière est portée à la réduction du gaspillage alimentaire.

Il convient de préciser que la somme par repas demandée aux familles ne couvre que le coût du repas. Le coût des locaux et du personnel est assumé par la commune.

Conscients des défis financiers auxquels nous sommes confrontés et des obstacles majeurs liés aux coûts d'investissement et de fonctionnement associés, le projet de cuisine centrale, témoignage de notre engagement envers la santé de nos enfants et de

notre environnement, ne verra pas le jour à Château-Renard.

Je remercie notre personnel de restauration et d'encadrement et salue ses compétences et son professionnalisme

JEUX SPORTIFS

En juin dernier, Jojo, la mascotte de Terre de Jeux 2024, a accueilli les enfants de l'école primaire sur la place du Château à l'occasion de la Journée Olympique. Pendant une demi-journée et après la cérémonie d'ouverture, les classes de CM2, de 6e du collège et Ulys ont eu le plaisir de découvrir les ateliers sportifs animés par nos associations locales, dont le TKDclub de l'Ouanne (taekwondo), les Dojos Cléry-Betz-Ouanne (judo), le Club d'escalade Dévers d'Enfer de l'Ouanne, le Tennis Club de la Vallée de l'Ouanne, et le Handball Club de



Château-Renard.

Le lendemain, samedi 24 juin, le public a pu s'essayer gratuitement aux jeux de raquette et de ballon, au judo, au taekwondo, à la boccia, à l'escalade, ainsi qu'à la boxe éducative aérobic et au tir laser ! En fin d'après-midi, au Vox, une lecture théâtralisée intitulée «Courir» par Le Théâtre de l'Imprévu a retracé le destin exceptionnel d'Emil Zatopek.

Cet événement était co-organisé par le Cros Centre-Val de Loire et la mairie de Château-Renard, soutenu par le dispositif «Prends-toi aux Jeux» financé par la Région Centre-Val de Loire et la DRAJES Centre-Val de Loire, à l'occasion des JO de Paris 2024.

CÔTÉ ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Pas de changement, Fabien Delamare assure la direction assisté d'animateurs qualifiés : Martine Chapeleau, Jennifer

Marzin, Amélie Rousseau, Alexys Roger et Ilona Messaoudine. Cette même équipe gère également le centre de loisirs, le mercredi.

Rappelons que l'accueil périscolaire qui fonctionne dans chacune de nos écoles est une structure éducative habilitée pour accueillir de manière habituelle et collective des enfants par des activités de loisirs contribuant à leur épanouissement et à multiplier leurs champs d'apprentissage.

Les enfants sont accueillis le matin à partir de 7h, le midi à partir de 11h45 et le soir à partir de 16h15/16h30 durant les périodes scolaires.

Son taux de remplissage matin/soir est stable par rapport à l'année 2022, environ 70% en maternelle et 60% en élémentaire.

Les différents projets évoqués l'an passé (fresques murales et mobilier de jardin) n'ont pas été réalisés en raison des changements importants dans l'équipe d'animation pour cause de maladie ou accident, et de la difficulté à recruter de nouveaux personnels. Mais rassurez-vous, ce n'est que partie remise !

CÔTÉ ACCUEIL DE LOISIRS

Pendant les vacances scolaires, vous n'avez ni nourrice, ni grands-parents, ni personne à qui confier vos enfants ? Le principal étant qu'ils ne soient pas seuls et de préférence avec leurs amis d'école ? Alors profitez de l'accueil de loisirs qui n'est autre qu'un lieu éducatif, de détente et de découverte complémentaire à la famille et à l'école, l'occasion de pratiquer des activités variées, de faire partager aux enfants leur propre expérience de vie collective

Notre objectif : faire de l'accueil de loisirs (ALSH), un lieu de mixité sociale, d'inclusion, de découvertes, d'ouverture culturelle par le biais d'activités éducatives.

Nous accueillons une moyenne de 40 enfants par jour le mercredi, 45 enfants en juillet et 25 enfants en août. La fréquentation est plus qu'honorable.

Comme évoqué supra, les projets provisoirement suspendus reprendront vie à partir d'avril prochain.

FINANCES Budget



TOUS LES BUDGETS SONT MAÎTRISÉS

La mairie de Château-Renard gère 4 budgets : celui de la commune, du réseau d'assainissement, du centre communal de l'action sociale (CCAS) et de la TVA.

La gestion du réseau d'eau potable est assurée par le Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Po-

table (SMIAEP) de Gy-les-Nonains, dont le service est confié au délégataire SAUR.

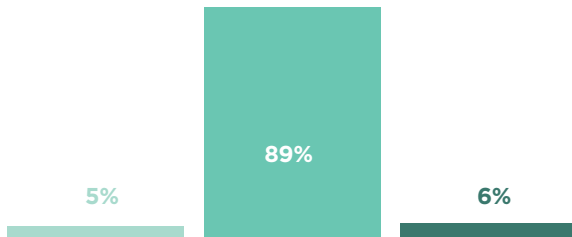
Chaque budget est composé de deux sections : une section Fonctionnement ou Exploitation qui permet toutes les opérations de dépense et de recette des services et une section Investissement qui permet les programmes d'équipements nouveaux ou en cours (travaux, acquisitions d'im-

meuble, remboursement du capital de la dette, ...).

Les comptes administratifs du 1er janvier au 31 décembre 2023 de ces budgets ne sont pas encore clôturés. Ils seront validés en avril prochain en même temps que les comptes de gestion de la trésorerie. Néanmoins, voici une présentation très simplifiée des deux budgets principaux, dont les montants ont été arrondis.

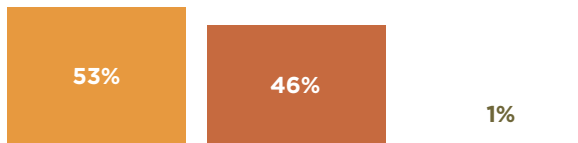
ASSAINISSEMENT - EXPLOITATION

Montant prévisionnel des dépenses : 183 000 €



OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (89%) : il s'agit des écritures d'amortissement du réseau d'assainissement sur 30 ans pour la station d'épuration (fin env 2043) et sur 50 ans pour les canalisations, pour un montant de 162 000 €.

Montant prévisionnel des recettes : 178 000 €



OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (53%) : ce chapitre concerne la redevance de l'assainissement collectif versée par la SAUR pour un montant de 95 000 €.

VENTES PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS(46%) : il s'agit de la prime Assainissement collectif versée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) pour un montant de 82 000 €.

ASSAINISSEMENT - INVESTISSEMENT

Montant prévisionnel des dépenses : 156 000 €

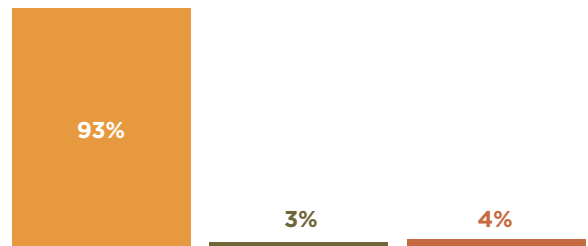


OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (61%) : il s'agit de l'amortissement sur les subventions perçues pour un montant de 95 000 €.

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS(39%) : il correspond au remboursement du capital des 3 emprunts souscrits en cours soit 61 300 €, pour financer la construction de la station d'épuration :

- AENS : 117 054 € sur 15 ans à 0 % (fin 2025)
- AENS : 285 986 € sur 20 ans à 0 % (fin 2030)
- Caisse d'épargne : 700 000 € sur 20 ans à 3,99 % (fin 2031).

Montant prévisionnel des recettes : 175 000 €

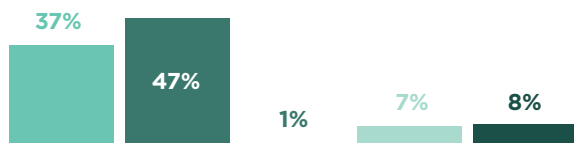


OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (93%) : il s'agit d'écritures liées aux dotations d'amortissement pour 162 000 €.

EN BREF : Un projet important de travaux de création d'un réseau séparatif, route de Chatillon, va impacter fortement le budget. A noter aussi, le transfert obligatoire des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes prévu au 1er janvier 2026.

COMMUNE FONCTIONNEMENT

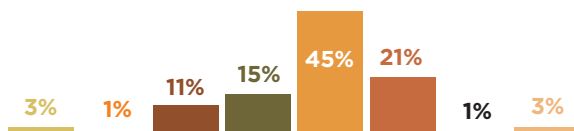
Montant prévisionnel des dépenses : 2 368 000 €



CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL(37%) : d'un montant total de 870 000 €, il est composé des dépenses liées à la maintenance des locaux, des matériels et de la voirie (166 000 €), à l'achat des repas de cantine (108 000 €), aux énergies (dont électricité : 99 000 €), à l'organisation des manifestations (66 000 €), au balayage des rues (48 000 €), des fournitures administratives, scolaires et d'entretien, ainsi que les impôts locaux (24 000 €).

CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS(47%) : Les charges de personnel concernent la rémunération des 22 agents titulaires et du personnel contractuel dont le nombre varie selon les besoins, et s'élèvent à 1 120 000 €.

Montant prévisionnel des recettes : 2 631 000 €



VENTES PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS (11%) : total de 287 000 € dont le remboursement par la 3CBO des frais de repas et du personnel dans le cadre du centre de loisirs (117 402 €), le recouvrement des repas de cantine (85 850 €), de la garderie (17 212 €) et les redevances d'occupation du domaine public Orange, Enedis, GRDF, (15 207 €).

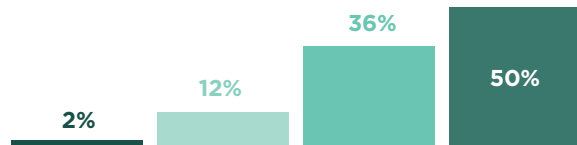
IMPÔTS ET TAXES (15%) : total de 399 00 € dont l'attribution de compensation de la 3CBO (330 000 €) et les taxes additionnelles au droit d'enregistrement (68 000 €).

IMPOSITIONS DIRECTES (45%) : total de 1 186 000 € dont les impôts directs locaux (1 090 000 €) et la taxe sur la consommation sur l'électricité (90 000€).

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS(21%) : total de 540 000 € dont les aides de l'État comme la dotation forfaitaire (126 000 €), la dotation de solidarité rurale (170 000 €), la compensation au titre des exonérations de la taxe foncière (107 000 €).

COMMUNE - INVESTISSEMENT

Montant prévisionnel des dépenses : 868 000 €



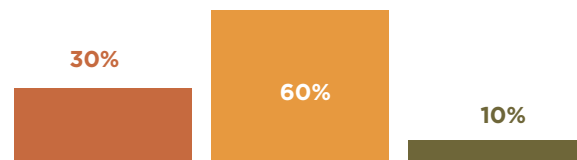
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS(2%) : il correspond au remboursement du capital des 4 emprunts souscrits en cours soit 109 000 € :

- Cabinet de téléconsultation : 24 900 € sur 3 ans à 0,27 % (fin 2023)
- Programme d'aménagement Mocberry : 400 000 € sur 20 ans à 3,31 % (fin 2026)
- Travaux de restauration : 500 000 € sur 9 ans à 0,90 % (fin 2027)
- Acquisition tracteur : 75 000 € à 0,60 % sur 7 ans (fin 2028)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (36%) : total de 309 000 € dont l'acquisition de la maison du ménage (79 000 €), l'extension du système de vidéo protection (37 000 €), la réfection des murs d'enceinte de île de canada (34 000 €), la passerelle de la Bouzie (25 000 €), le remplacement des réverbères (23 000 €), travaux d'accessibilité aux écoles (19 000 €), toilettes PMR à la salle de fêtes (11 000 €), les fenêtres de la garderie de l'école primaire (6 900 €), columbarium (4 300 €), ...

IMMOBILISATIONS EN COURS (50%) : total de 433 000 € dont la réfection de la toiture de l'église (124 000 €), le programme voirie (114 000 €) et la réhabilitation de la salle Anquetil (192 000 €).

Montant prévisionnel des recettes : 551 000 €



OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS 30%) : il s'agit d'écritures liées aux dotations d'amortissement et les sorties d'inventaire pour 164 000 €.

DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES(60%) : total de 328 000 €, dont le fonds de compensation TVA (66 000 €) et le résultat de la section de fonctionnement de 2022 (262 000 €).

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT(10%) : total de 57 000 € dont les subventions reçues pour le city stade (18 000 € de la préfecture + 12 250 € du Département + 10 300 € du Conseil régional), et pour les travaux de stabilité et de solidité de l'église (solde de 6 000 €).

EN BREF : bien que le solde de la section Investissement soit négatif, il s'agit d'une situation normale dont le besoin en financement sera compensé par l'excédent dégagé par la section de Fonctionnement. En ce qui concerne son endettement, la commune est faiblement endettée, ce qui lui permettra de recourir à un emprunt en 2024 pour poursuivre les travaux de l'église notamment.

LA PAROLE DES CONSEILLERS *municipaux minoritaires*

L'année 2023 aura été rude. La vie dans notre campagne n'en paraît que plus douce, face aux tumultes des villes, face à la violence du monde.

Château-Renard est une commune douce à vivre. Sa réputation de cité paisible et accueillante est une constante quand on discute avec ceux qui découvrent les bâtiments patrimoniaux, les passerelles, les espaces fleuris et verts, les équipements, quand on écoute ceux qui participent aux fêtes et activités sportives, culturelles, solidaires. Des entreprises importantes et des petits commerces ont choisi de s'y installer ou de s'y agrandir ces dernières années, car nous vivons dans un beau cadre de vie. Soyons-en conscients, fiers : Château-Renard mérite le panneau Petite Cité de Caractère qu'elle brigue, qui pourra booster son activité.

Respectons notre commune : ce beau cadre de vie est le résultat d'efforts quotidiens. Au premier chef, il y a ceux qui y veillent, et qui équipent les moments forts de la commune : les employés municipaux. Bravo à eux de tout cœur ! Nous aimerions juste, ne serait-ce que par respect pour cette super équipe, que chacun fasse un geste : ramasser ce papier, ce plastique qui jonche le sol –même s'il n'est pas le sien-, gérer la propreté de son chien... Être attaché à sa commune, c'est la respecter.

Corinne Melzassard, vice-présidente au Département : cependant, une commune paisible ne signifie pas une commune endormie. Les efforts doivent être constants. Parce que nous croyons au potentiel de notre cité, nous sommes des acteurs présents au sein de l'équipe

municipale, sur le terrain, au conseil et dans différentes commissions -communication, patrimoine, festivités, développement économique-

Le projet de la Maison du Ménage, qui alliera commerce alternatif et solidaire, ateliers, expositions et forums éco-citoyens, symbolise les initiatives originales et audacieuses qui peuvent être mises en place. Ensemble, nous aspirons à progresser, en saisissant les opportunités qui se présentent.

Et pour aller plus loin ensemble, nous sommes heureux d'annoncer que Corinne Melzassard, conseillère départementale, vient d'être nommée vice-présidente au Département, chargée de l'emploi et de l'insertion. Ceci constitue une opportunité pour Château-Renard, qui renforce notre engagement d' élu !

Oui au bénévolat : «Mon village est ma maison» est notre devise. Château-Renard en est souvent l'illustration, lors de ces fêtes et cérémonies castel-renardaises en plein air, toutes réussies quand le temps le permet. Elles réunissent toutes les énergies citoyennes en une même chaîne humaine, qui est le socle de la vie rurale. C'est pour cette communauté que nous formons, présente à la Fête de la Pomme par exemple, que nous sommes toujours heureux de prêter main forte au sein de l'équipe municipale.

Il incombe à celui qui est élu cette présence bénévole, cela nous semble clair. D'ailleurs, au sein de la commune, nous faisons partie des acteurs les plus engagés, participant activement aux associations locales. Et nous vous invitons à en faire de même, afin de renforcer notre tissu social !



Non aux extrêmes : en conclusion, vos conseillers minoritaires sont des citoyens concernés, responsables et passionnés. Nous plaçons la convivialité, la franchise, la simplicité et la solidarité en haut de l'échelle des valeurs. Pour cette raison, nous appartenons avec plaisir à l'équipe municipale, dont la grande force est d'intégrer toutes les opinions qui contribuent au progrès collectif.

Nous accompagnons les projets qui nous semblent justes, certes, mais nous savons aussi faire entendre fermement notre voix quand certaines décisions nous semblent mauvaises, prises de façon arbitraire ou rapide. Le conseil ne saurait être une chambre d'enregistrement, mais il doit être un lieu de dialogue respectueux et fructueux.

Et nous soutenons qu'il est impératif de rester loin des extrêmes trop souvent synonymes d'exclusion, car c'est dans la diversité des idées et des sensibilités que réside notre force. Avançons prudemment et construisons un avenir solide et équilibré.

SANDRINE MANTEAU, CORINNE MELZASSARD ET ALPHONSE DO



Rappel des BONS REFLEXES



Ne restez pas
seul face à la
CANICULE
Faites-vous connaître !

REGISTRE CANICULE

Conformément aux dispositions réglementaires, la mairie établit annuellement un registre nominatif constamment actualisé, recensant les personnes les plus vulnérables, notamment âgées et handicapées, ayant exprimé le souhait d'être surveillées par les services municipaux en cas d'activation du niveau 3.

N'hésitez pas à inscrire vos proches à tout moment de l'année en vous adressant à la mairie.

LES DÉJECTIONS CANINES

Est-ce une obligation de ramasser les crottes de son chien ? oui, évidemment !

Tout propriétaire ou détenteur de chien est tenu de procéder immédiatement, au ramassage des déjections canines sur le domaine public.

L'arrêté du maire n°64/2022 du 15 juillet 2022 rappelle que le propriétaire/détenteur d'un chien doit pouvoir présenter au moins 2 sachets pour déjections canines.

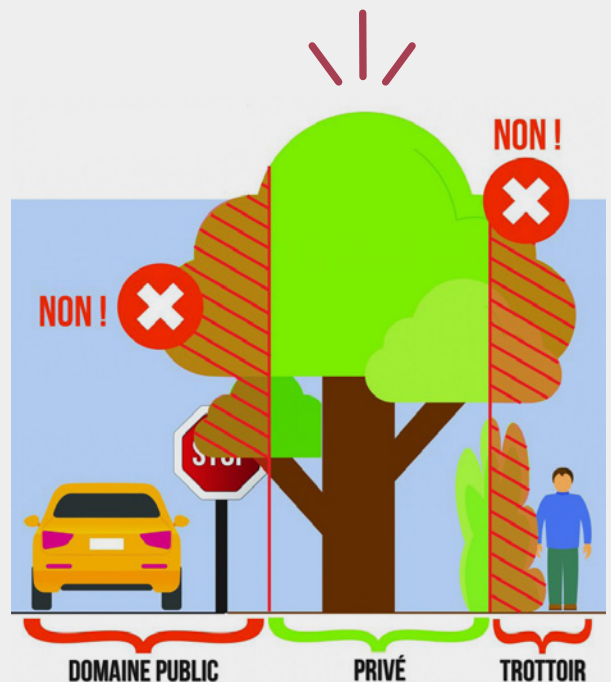
A défaut, il s'expose à une verbalisation. Ramasser, c'est donc le geste citoyen qui démontre que l'on peut avoir un chien et le promener en ville sans salir l'espace de tous !

Déjections canines

Lui ne peut pas ramasser... vous, oui !

L'ÉLAGAGE EN BORDURE DE PROPRIÉTÉ

En application de l'article 673 du Code civil, il faut veiller à ce que les branches ne dépassent pas chez le voisin, ni au-dessus de la voie publique, d'où un élagage régulier des branches de vos arbres et arbustes. Quant aux plantations, il faut aussi respecter les distances. La distance (à mesurer à partir du centre du tronc d'arbre) qui doit séparer un arbre de



la propriété voisine dépend de sa hauteur :

- S'il mesure moins de 2 mètres, la distance minimale est de 50 cm ;
- S'il fait plus de 2 mètres, elle est de 2 mètres.

LE BRÛLAGE EN PLEIN AIR

Un nouvel arrêté (signé le 8 décembre 2022) réglemente le brûlage à l'air libre, les feux de plein air, et certaines activités à risque, aux fins de prévention de la pollution atmosphérique et des incendies dans le département du Loiret.

Pouvant être à l'origine d'un trouble de voisinage, le brûlage des déchets verts à l'air libre, de par leur combustion peu performante, nuit à l'environnement et à la santé.

Pour plus d'information, contactez la mairie.

Il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts

OPTONS pour des solutions de recyclage beaucoup plus écologiques
Des dérogations sont possibles en fonction des types de déchets.

DECHETERIE

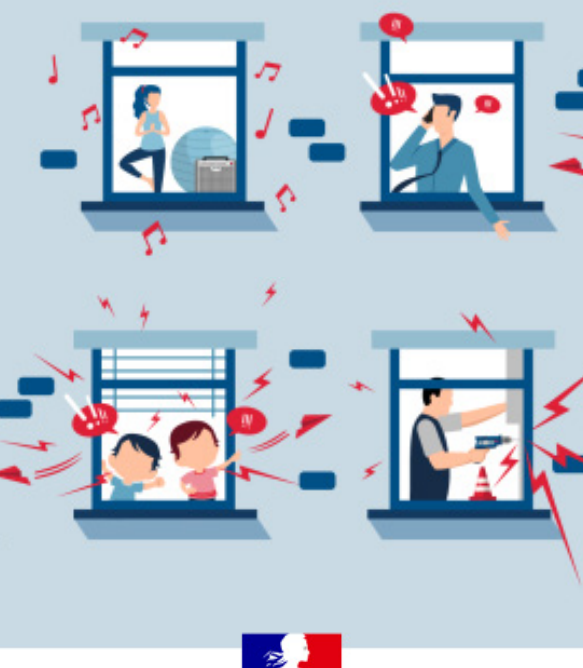
LES BRUITS DE VOISINAGE

Les bruits de voisinage liés au comportement, d'activité ou les nuisances olfactives (fumée des feux en plein air, ...) générés par vos voisins peuvent constituer des troubles de voisinage et être sanctionnés sous certaines conditions.

L'arrêté municipal régleme la lutte contre les bruits de voisinage et vous autorise à effectuer vos travaux de bricolage et de jardinage, en semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours de fériés de 10h à 12h. En cas de besoin, vous pouvez prévenir vos voisins quelques jours auparavant.

Merci de rappeler ces horaires aux professionnels qui interviennent à votre domicile.

POUR UNE BONNE ENTENTE AVEC VOS VOISINS, RESPECTEZ LA TRANQUILLITÉ DE CHACUN



HALTE AUX INCIVILITÉS !

En ce début d'année, il est essentiel de sensibiliser l'ensemble de la population aux règles régissant les nuisances et les incivilités. La liberté individuelle a ses limites : en la dépassant, on empiète sur celle des autres. Il est urgent de reconsidérer notre comportement et d'appliquer ce que nous exigeons généralement des autres !



Le respect des lois en vigueur est la première politesse que chacun doit à son voisin. Ainsi, soyons vigilants face aux dépôts sauvages, au vandalisme, aux nuisances sonores, aux stationnements gênants et dangereux, ainsi qu'aux autres infractions.

Le respect, la considération, le civisme, l'attention envers autrui, tout comme la politesse et la courtoisie, sont autant de comportements qui favorisent une vie harmonieuse en société.

Respecter l'autre est aussi simple que de dire bonjour, une petite attention que nous avons parfois tendance à oublier. C'est également respecter le travail des employés communaux, qui consacrent trop de temps à ramasser des débris laissés négligemment et à réparer des équipements urbains abîmés. Pour information, cela représente 156 heures et un budget de 2 900 € pour la période d'août à octobre inclus !

Respecter l'autre, c'est aussi prendre soin de notre environnement en jetant nos déchets (mouchoirs, mégots de cigarettes, canettes et bouteilles ...) dans les poubelles, en

massant les déjections de nos animaux de compagnie, en stationnant nos véhicules aux endroits prévus, en permettant à nos voisins de dormir, etc. Ces petits gestes ne coûtent pas grand-chose et contribuent énormément à notre bien-vivre ensemble !





LE MOT DU PRÉSIDENT

COMMUNAUTÉ *de communes*

PARLONS DES PROJETS !

2023 se clôture et 2024 nous ouvre ses portes. Comme chaque année durant cette période, je viens vers vous pour vous faire part des avancées des projets et des services sur notre territoire.

L'implication des élus et des agents de la 3CBO est totale afin que les dossiers en cours et les projets futurs puissent voir le jour. De nombreux chantiers sont arrivés à terme mais il reste encore beaucoup de travail afin de rendre notre territoire encore plus attractif. Le secteur de la santé est notre priorité actuelle car si nous accueillons de nouveaux médecins et autres professionnels de santé, nous aurons la capacité d'accueillir de nouvelles personnes, de les pérenniser et de voir grandir de nouvelles familles dans nos belles communes. Santé, emploi, petite enfance, seniors, culture, sport, tout est lié et nous garderons, jusqu'au bout, le cap de ces grands chantiers d'intérêts communautaires.

LE DÉVELOPPEMENT

Les entreprises sur la 3CBO sont en plein essor. De nouveaux arrivants, des agrandissements d'usines et de fortes productions rythment l'économie de notre communauté de communes. Les offres d'emplois sont réelles, nombreuses et variées, le forum organisé par Pôle emploi à Château-Renard en a été, cette année encore, la preuve.

Les cœurs de villes de Courtenay et Château-Renard sont une des pré-occupations premières et se doivent de retrouver tous leurs attraits. Afin de redynamiser nos centres-villes,

une campagne de rénovation est en place pour les propriétaires occupants et bailleurs.

La ruche économique à Courtenay et la maison du ménage de Château-Renard verront le jour à court terme et joueront un rôle important dans la redynamisation des deux villes. La ruche économique sera la vitrine de l'attractivité du territoire ! Elle disposera d'un point d'accueil touristique, de boutiques tremplin et éphémère, d'un showroom, d'un espace événementiel pour tous et d'un espace co-working. Un lieu multiple exploité par des professionnels au service de la population locale et de passage !

La maison du ménage a pour vocation de proposer une offre variée de produits et services de proximité, de ré-emploi, de bien-être, etc.

La mobilité est une compétence de la Région et c'est dans une étroite collaboration que nous travaillons à la mise en place de solutions sur le territoire. Pour cette année, la prime vélo électrique de 200 euros, les voitures électriques en autopartage et les navettes d'été pour la piscine Courtenay ont vu le jour. Des innovations et des tests qui mettent un coup de projecteur sur vos besoins et les réponses apportées. D'autres solutions seront étudiées en 2024 afin que la mobilité ne soit plus une contrainte sur notre territoire.

Le siège social de la 3CBO sera d'ici 2 ans installé à Chuelles afin d'être plus central pour tous et de permettre l'installation d'un centre de loisirs à Château-Renard dans des locaux adaptés.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La 3CBO est engagée en faveur de l'écologie et travaille sur de nombreux axes tels que le plan climat énergies, l'économie circulaire (fabriquer, utiliser, recycler), la labellisation « Territoire engagé pour la transition écologique » et sur le « Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés » afin de réduire et de valoriser les déchets émis sur notre intercommunalité.

Sur ce dernier point et afin d'attendre des objectifs chiffrés, une ambassadrice du tri est venue renforcer le service collecte des déchets pour mettre en place des actions et de la communication sur les bons gestes de tri auprès des communes et des administrés.

LA SANTÉ

L'arrivée de nouveaux professionnels de santé sur le territoire reste une des priorités. Plusieurs centres médicaux existent sur la 3CBO mais ne sont que partiellement occupés. Un agent dédié à cette problématique met tout en œuvre pour combler le manque de médecin et devra poursuivre ses actions en 2024 même si de bonnes nouvelles se profilent pour le 1er trimestre.

LE SERVICE COLLECTE DE DÉCHETS ET DÉCHÈTERIES

Deux nouveaux camions de collecte des ordures ménagères sont arrivés cet été et des nouveaux visuels sont venus agrémenter l'ensemble de la flotte.

Deux nouvelles communes, La Selle en Hermoy et Saint Firmin des Bois, accèdent à la collecte de tri courant 2024 en alternance avec les ordures ménagères.

La construction d'un Eco Pôle à proximité de la sortie sud autoroutière de Courtenay est toujours à l'étude et permettra entre la mise en place du ramassage des déchets en porte à porte sur toutes les communes de la 3CBO et une déchetterie 2.0 pour les particuliers et les professionnels.

LE SPORT

Les stages sportifs durant les vacances scolaires et les 3CB'Olympiques d'été ont rencontré un franc succès avec un nombre de jeunes participants en hausse.

Le gymnase de Triguères s'est refait une beauté avec un parquet tout neuf et une remise aux normes de l'éclairage.

Nos piscines communautaires de Château-Renard (couverte) et de Courtenay (extérieure) ont également eu le droit à des travaux, des achats de matériels (bains de soleil, parasols, tables de pique-nique) et de nouveaux services (boutique de snacking et animations durant la période estivale pour Courtenay).

LE SOCIAL

La 3CBO gère 5 crèches réparties équitablement sur notre territoire et qui accueillent 82 enfants. Un guichet unique pour faire votre demande de garde est géré par le relais petite enfance situé sur deux secteurs à Château-Renard et à Courtenay. En

complément des crèches la 3CBO compte 60 assistantes maternelles.

Les accueils de loisirs touchent plus de 300 familles de la 3CBO sur l'ensemble des vacances scolaires. Pour 2024, une dizaine d'ateliers sur la parentalité seront mis en place afin de venir en aide aux familles.

La MARPA, Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie à Ervauville, gérée par le Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS), accueille aujourd'hui 17 résidents. Nous avons à disposition 4 logements pouvant accueillir 2 personnes seuls et un couple. Des travaux ont été réalisés pour la sécurité notamment sur la détection d'incendie. Côté communication, un site web a été mis en ligne depuis peu (marpa-ervauville.fr) et une série de vidéos sur cet établissement sont disponibles sur la chaîne Youtube de la 3CBO.

LA CULTURE ET LE TOURISME

La Médiathèque et l'Office de Tourisme, Pas à Pages, continuent leurs actions afin de mettre en place des rendez-vous mêlant culture, connaissances et découvertes ainsi que la mise en lumière de toutes les richesses de notre territoire.

Offertes par la 3CBO, les séances gratuites de cinéma pour Octobre Rose et CinéNoël ont été encore au rendez-vous de 2023.

Sans oublier, la première des rendez-vous au jardin organisée au Petit Courtoiseau qui fut une très belle réussite.

Comme en 2022 et en 2023, La 3CBO continuera de soutenir la culture sur le territoire au travers du PACT 2024 grâce à l'aide de la Région Centre Val de Loire.

La 3CBO est aussi à vos côtés, au quotidien, grâce aux services d'Urbanisme, du SPANC (assainissement non collectif), de l'administration générale et des finances, qui ont des agents, hommes et femmes, essentiels au bon fonctionnement de notre communauté de communes.

Pour rappel, les services de la 3CBO sont joignables au 02 38 95 25 15 ou par mail à accueil@3cbo.fr. Vous pouvez également retrouver plus d'informations sur www.3cbo.fr et suivre notre actualité sur nos pages Facebook et Instagram.

Pour conclure, j'adresse mes plus sincères vœux de réussite, de santé et de bonheur pour l'année 2024 à tous les habitants de notre Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de L'Ouagne.

INFORMATIONS DIVERSES

RÉNOVATION HABITAT ET FAÇADES DU CŒUR DE BOURG

SOLIHA, la rénovation de l'habitat sur la 3CBO a son numéro de téléphone unique !



Votre logement a besoin d'être amélioré ?



Ensemble, rénovons votre habitat :

Conseils techniques
Aides financières
Accompagnement administratif

Un dispositif ciblé pour améliorer le confort thermique des habitations principales de toutes les communes de la 3CBO et redynamiser les centres anciens de Château-Renard et de Courtenay.



02 38 92 10 58

Service Eco Habitat

La 3CBO propose aux propriétaires du territoire un dispositif ciblé pour améliorer le confort thermique des habitations principales de toutes les communes de la 3CBO et redynamiser les centres anciens de Courtenay et Château-Renard.

L'association SOLIHA a été mandatée pour assurer l'accompagnement gratuit des propriétaires pour accéder aux aides.

De plus, la 3CBO et les communes de Courtenay et de Château-Renard mettent en place des primes « sortie de vacances » et « rénovation des façades » pour les biens anciens des centres-bourgs de Courtenay et de Château-Renard.

Le service Ecohabitat assurera le guichet unique de l'opération au 02 38 92 10 58 ou par mail à conseil.energie@gatinaismontargois.com.

SERVICE RÉMI AUTOPARTAGE

Rémi+ Autopartage, c'est quoi, pour qui et comment s'inscrire ?

Pour répondre aux besoins de mobilité dans les territoires ruraux, la Région Centre-Val de Loire lance le service expérimental «Rémi+ Autopartage».

Ce service propose des véhicules en libre-service, pratiques et abordables, utilisables de manière occasionnelle, sur une journée ou une demi-journée.



Depuis octobre 2023, un véhicule «Rémi+Autopartage» est disponible sur le territoire de la 3CBO à Château Renard (Rue des Peupliers, Super U) et à Courtenay (Place Honoré Combe) au tarif de 6 € la demi-journée et 12 € la journée.

Inscription et réservation sur remiautopartage.clem.mobi

<https://www.remi-centrevaldeloire.fr/actualite/remi-autopartage/>

Une fois votre inscription active, vous pouvez télécharger l'application « Rémi+ Autopartage » sur votre smartphone (Apple store et Play Store).

LES VŒUX DU DÉPUTÉ À CHÂTEAU-RENARD



Le 15 décembre, le député Thomas Ménagé a organisé sa cérémonie des vœux aux habitants de la circonscription et présenté son bilan annuel, à la salle des fêtes de Château-Renard. L'an dernier, cette cérémonie s'était déroulée à Cepoy.

Devant une assistance nombreuse, le discours du député a été précédé d'un concert de jazz, suivi d'une cérémonie de remise de médailles de l'Assemblée Nationale et de «prix de l'engagement républicain» attribués à plusieurs anciens élus et bénévoles d'associations du Montargois.

CALENDRIER DES FÊTES

prévisionnel 2024

FÉVRIER

Samedi 3

Loto - Sapeurs-Pompiers
(salle des fêtes)

Samedi 10

Assemblée générale
BVO (salle de
Gy-les-Nonains)

Samedi 17

Carnaval
APE (salle des fêtes)

MARS

Samedi 2 et Dimanche 3

Salon des arts créatifs
MJC (salle des fêtes)

Samedi 16

Journée Nettoyage
de la ville

Samedi 30

Chasse aux oeufs
MJC (Petit Courtoiseau)

AVRIL

Dimanche 7

Vide-greniers
Comité des Fêtes

Concert de la chorale
Chœur de Safran à
l'église - Mairie

Dimanche 14

Thé dansant
Comité des Fêtes

Dimanche 14

Randonnée APE

Samedi 27

Concours de pétanque
Amicale des Boulistes
(stade Guy Rousseau)

Dimanche 28

Concours de tarot
Amicale des Taroteurs
(salle des fêtes)

MAI

Samedi 4

Spectacle MJC

Trail de Château-
Renard
Sport Run Trail

Vendredi 17, Samedi

18 et Dimanche 19
FestiVOX

Samedi 18

et Dimanche 19
15 ans du FCVO
(salle Michel Rousseau)

Samedi 18, Dimanche

19 et Lundi 20
Fête de la Pentecôte
Marie et associations

Samedi 25

Concours de pétanque
Amicale des Boulistes
(stade Guy Rousseau)

JUIN

Samedi 1

Fête nationale enfants/
adultes de la pêche BVO

Vendredi 14

Assemblée générale
FCVO (salle Michel
Rousseau)

Samedi 15

Assemblée générale
Amicale des Taroteurs
(salle des fêtes)
Tournoi des Vétérans
FCVO

Dimanche 23

Course de caisses
à savon MJC

Vendredi 28

Fête des écoles
APE (école primaire)

Samedi 29

Fête du tennis TCVO

JUILLET

Samedi 6

Concours de pétanque
Amicale des Boulistes
(stade Guy Rousseau)

Samedi 13 et Dimanche 14

35ème anniversaire du
jumelage avec Metelen

Fête nationale :
animations, bal et feu
d'artifice

Vide-greniers
Comité des Fêtes

AOÛT

Samedi 3

Fête de plein air
Mairie et associations

Samedi 17 au dimanche 01/09

Tournoi TCVO

Samedi 24

Concours de pétanque
Amicale des Boulistes
(stade Guy Rousseau)

SEPTEMBRE

Samedi 7 et Dimanche 8

Tournoi double TCVO
Forum des associations
(place du Château)

Samedi 14

Journée fin de saison
BVO

...

Assemblée générale
TCVO

Samedi 21

Concours de pétanque
Amicale des Boulistes
pour la Mucoviscidose
(stade Guy Rousseau)

Festival Art
entre les Mains
3A (Château de
La Motte)

Dimanche 29

Virades de l'espoir

OCTOBRE

Samedi 12

Soirée dansante
Choucroute
Comité des Fêtes
(salle des fêtes)

Dimanche 13

Marche Octobre Rose
APE + Comités de
quartier

Jedi 31

Halloween MJC

DÉCEMBRE

Mercredi 4

Repas des Séniors
(salle des fêtes)

Samedi 7 et Dimanche 8

Villages enchantés
Mairie et associations
Marché de Noël
Comité des Fêtes

Samedi 14

Loto FCVO
(salle des fêtes)



Plus d'informations sur la page Facebook « Mairie de Château-Renard »